

L'Algérie en négociation avec six laboratoires

● L'Algérie acquerra le vaccin présentant des «garanties certaines à 100 %»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5246 - Dimanche 13 décembre 2020 - Prix : 10 DA

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 9 décès et 517 nouveaux cas

Page 2

Marché des fruits et légumes

Les pluies font flamber les prix

Page 3

Reconnaissance à la sauvette

Par Mohamed Habili

Après les normalisations avec Israël des Emirats, du Bahreïn et du Soudan, les pronostics étaient largement pour donner le Maroc comme le prochain pays arabe à suivre leur exemple, même si à un certain moment on pouvait supposer qu'il serait précédé dans cette voie par l'Arabie saoudite. Pour cela, l'annonce faite jeudi dernier par le président américain sortant, ensuite par le ministre marocain des Affaires étrangères, ne devait pas faire l'effet d'une surprise. Pourtant ce fut le cas. C'est qu'on était encore sous l'impression produite par la déclaration du Premier ministre marocain, Saad Dine El Otmani, dans laquelle il écartait absolument cette éventualité au lendemain des initiatives émiratie et bahreïnienne. Il est vrai que quelque temps plus tard, il avait tenu à préciser qu'il parlait en l'occurrence non pas en tant que Premier ministre mais en tant que chef de parti, sauf qu'il n'avait pas estimé devoir faire ce distinguo au moment le plus indiqué pour cela. Voilà pourquoi sans doute, ce n'est pas lui mais son ministre des Affaires étrangères qui a été chargé de confirmer le Tweet de Trump. Avoir été désavoué de cette façon et sur un sujet de cette importance ne fera pas démissionner El Otmani pour autant. En revanche, il peut très bien être démis de ses fonctions, en particulier s'il s'avise ne serait-ce que de laisser poindre son mécontentement de cette normalisation, ou même seulement s'il donnait l'impression d'avoir été pris au dépourvu par elle.

Suite en page 3

«L'Algérie est visée», selon le Premier ministre

Djerad : l'entité sioniste est à présent aux portes de nos frontières

● Le ministère des Affaires étrangères : Sahara occidental, une question de décolonisation



PH/D. R.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, hier, que l'Algérie était «visée», au regard d'indicateurs de «réelles menaces à nos frontières, aux portes desquelles est arrivée à présent l'entité sioniste». [Page 2](#)

Diffusion de cours de soutien sur la chaîne «El Maarifa»

Une bonne initiative mais qui manque d'interaction

Page 3

En cette période de pandémie

Les activités virtuelles, seul refuge des artistes

Page 7

«L'Algérie est visée», selon le Premier ministre

Djerad : l'entité sioniste est à présent aux portes de nos frontières

■ Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, hier, que l'Algérie était «visée», au regard d'indicateurs de «réelles menaces à nos frontières, aux portes desquelles est arrivée à présent l'entité sioniste».

Par Aomar Fekrache

Il a appelé le peuple algérien à une véritable solidarité pour faire face aux défis auxquels est confronté le pays. S'exprimant lors d'une conférence en commémoration du 60^e anniversaire des Manifestations du 11 décembre 1960, au siège des Archives nationales, Djerad a souligné l'impératif de «ne pas occulter les périls au niveau de notre environnement immédiat en raison de l'instabilité de la région», assurant que «l'Algérie est particulièrement visée». Le Premier ministre a fait état d'opérations étrangères visant la déstabilisation de l'Algérie, citant, à ce propos, les développements en cours dans l'espace maghrébin et africain entourant l'Algérie en termes de périls, d'instabilité et de guerres.

Face à ce constat, Djerad, s'adressant aux Algériens, ajoute : «Attention, lorsque nous disons qu'il faut s'unir et résoudre nos problèmes internes entre nous, le peuple algérien doit prendre conscience de l'importance des efforts de solidarité et de fraternité pour trouver les meilleures voies à même de sortir de cette crise». Il a ainsi exhorté les citoyens, la classe politique et les élites, à «rester vigilants et œuvrer pour la préservation de la stabilité du pays et la protection des citoyens». Rappelant les aspirations du peuple algérien à «l'édification d'un Etat social-démocrate fondé sur le respect des constantes nationales et religieuses», M. Djerad a jugé impératif pour atteindre cet objectif de «se concentrer sur l'essentiel».

Quant aux autres questions techniques et celles liées à la gestion, le Premier ministre dira que «nous nous attelons à leur résolution progressivement, à la

faveur de la consécration de la stabilité et l'augmentation des prix du pétrole».

Le ministère des Affaires étrangères : Sahara occidental, une question de décolonisation

«Le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation qui ne peut être résolue qu'à travers l'application du droit international et de la doctrine bien établie des Nations unies et de l'Union africaine en la matière, c'est-à-dire l'exercice authentique par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux dispositions de la résolution 1514 (XV) portant octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, dont la communauté internationale célèbre, cette année, le 60^e anniversaire», a indiqué, hier, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Dans ce cadre, est-il ajouté, la proclamation du 4 décembre, annoncée le 10, est «sans effet juridique, car elle contrevient à l'ensemble des résolutions des Nations unies et notamment à celles du Conseil de sécurité sur la question du Sahara occidental, la dernière étant la résolution 2548 du 30 octobre 2020, rédigées et défendues par le «porte-plume» américain». Le MAE prévient que cette proclamation «pourrait porter atteinte aux efforts de désescalade de déploysés tous azimuts en vue de préparer le terrain au lancement d'un véritable processus politique et de convaincre les deux parties en conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, de la nécessité de s'engager, sans conditions, sur la voie du dialogue, sous l'égide de



Ph/D. R.

l'Organisation des Nations unies, appuyée par l'Union africaine». «L'Algérie, dont la position s'adosse à la légalité internationale contre la logique de la force et des marchés douteux, réitère son appui indéfectible à la cause juste du peuple sahraoui», conclut le communiqué du MAE.

Personnalités et organisations dénoncent

L'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker, a déclaré que la normalisation des relations entre le Maroc et Israël représentait un «compromis cynique» qui a «sacrifié» le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La présidente de US Western Sahara Foundation, Suzanne Scholte, a dans une lettre envoyée à la Maison-Blanche, demandé au président américain sortant Donald Trump de «revenir» sur sa reconnaissance de la prétendue souverai-

neté du Maroc sur le Sahara occidental, et de «reconnaître plutôt la République arabe sahraouie démocratique (RASD)». La présidente de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine, Aminatour Haïdar, a affirmé que la déclaration de Trump «n'est que des paroles en l'air et une décision sans valeur politique ni juridique». De son côté, le Congrès national africain (ANC), Afrique du Sud, a appris «avec consternation» l'annonce du président sortant des Etats-Unis, appelant toutes les forces

internationales et progressistes du continent à condamner cet accord. L'Alliance de gauche au Parlement européen a, quant à elle, exprimé son rejet «catégorique» de la décision du président américain sortant. Le «New York Times», dans son édition de vendredi, a révélé que l'annonce de la normalisation des relations entre le Maroc et Israël était le couronnement des années de collaboration bilatérale «secrète» dans les domaines d'armes et d'espionnage.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures Virus : 9 décès et 517 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 9 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins qu'hier (11), portant à 2 584 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 517 cas, soit 25 cas de moins par rapport au bilan d'hier (542), pour atteindre, au total, 91 628 cas confirmés. R. N.

Acquisition du vaccin contre le coronavirus

L'Algérie en négociation avec six laboratoires

L'Algérie est en négociation avec six laboratoires de différents pays, dont des chinois et des russes, pour l'acquisition du vaccin contre le coronavirus. C'est ce qu'a indiqué le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, lors de son passage à la Télévision publique. Ce vaccin «n'est pas obligatoire, mais il sera accessible à tout Algérien qui souhaite se faire vacciner», a indiqué Benbouzid, soulignant que la vaccination concernera, en priorité, les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes âgées.

L'Algérie, a-t-il assuré, «suit dans le cadre du groupe Covax qui compte 172 pays, dont des pays développés et autres à revenus faible et moyen, tous les développements des recherches cliniques, dont certaines sont au stade 3».

Dans ce cadre, le P Benbouzid a affirmé que «l'Algérie s'emploie, depuis le mois d'août écoulé, à acquérir le vaccin

dans le cadre d'un mécanisme organisé, de concert avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations unies (ONU) et le groupe Covax».

A ce propos, le ministre de la Santé a rappelé que le vaccin n'a pas encore obtenu la pré-qualification de l'OMS, d'autant plus que les laboratoires qui sont à un stade avancé des essais cliniques n'ont pas encore obtenu l'autorisation de sa mise sur le marché. Concernant la situation épidémiologique, Abderrahmane Benbouzid a estimé que les contaminations sont en décline depuis quelques jours, ce qui a mené, précise-t-il, à la libération de 40 % des lits dédiés à la prise en charge des malades atteints de Covid.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur de la Santé a fait état de l'élaboration d'une stratégie nationale en préparation de l'opération de vaccination contre le coronavirus, dès l'acquisition du vaccin.

Par ailleurs, le ministre a fait part d'études sur le suivi des patients guéris afin de prendre en charge les symptômes persistants, chez certains, après le rétablissement. A ce titre, le Comité scientifique organise la semaine prochaine des rencontres qui déboucheront sur l'élaboration d'orientations aux différents établissements hospitaliers, en vue de prendre en charge ces symptômes, a ajouté le ministre.

Djerad : l'Algérie acquerra le vaccin présentant des «garanties certaines à 100 %»

En attendant la décision de l'Organisation mondiale de la santé, l'Algérie a opté pour la prudence pour l'acquisition du vaccin contre la pandémie de coronavirus. Elle étudie des produits

proposés par des laboratoires internationaux avant de faire son choix parmi les vaccins en course. Une décision basée sur certaines garanties. L'Algérie reste donc prudente quant à l'acquisition du vaccin anti-Covid19.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a assuré que l'Algérie «acquerra le vaccin anti-coronavirus présentant des garanties certaines». «Nous prendrons la décision nécessaire et appropriée pour choisir le vaccin qui présente des garanties certaines à 100 %, d'où l'impératif d'éviter toute précipitation ou décision aléatoire», a affirmé Djerad, en marge de la commémoration du 60^e anniversaire des Manifestations du 11 décembre 1960. Il a précisé, en outre, que cette décision sera prise en collaboration avec la Commission scientifique à laquelle il a renouvelé sa confiance.

Louisa Ait Ramdane

Marché des fruits et légumes

Les pluies font flamber les prix

■ Les dernières précipitations qui ont touché certaines régions n'ont pas été sans conséquences sur les prix dans les marchés de la capitale. Ainsi, les prix des fruits et légumes repartent à la hausse et les citoyens ne savent plus où donner de la tête. En effet, les spéculateurs ont rebondi ces derniers jours, profitant des intempéries.



Par Meriem Benchaouia

Devant les étals des commerçants, peu de gens s'arrêtent. Selon une ménagère, «cette situation va donc nous priver de nourriture». Les fruits et légumes étaient intouchables hier dans les marchés de la capitale. Ils ont atteint des niveaux record. «Quelques gouttes de pluie et c'est la flambée des prix ! On savait qu'ils allaient être revus à la hausse, mais jamais à ce point», s'indigne une mère de famille. «Les commerçants profitent de ces occasions pour augmenter les prix, c'est connu», nous a lancé un citoyen. Approché, un père de famille dira : «Quand le citoyen va au marché, il reste stupéfait. Comment un simple fonctionnaire peut vivre ou nourrir ses enfants ?» Selon lui, «cette situation est due à l'absence de contrôle. On apprend par-ci par là que l'Etat a mis en place des

cellules de lutte contre la fraude, mais la réalité est qu'il n'y a pas de suivi sur le terrain puisque les commerçants n'en font qu'à leur tête». Une autre citoyenne témoigne : «La situation est déplorable, car on est en train de survivre et l'Etat ne fait rien pour y remédier». Les vendeurs qui tentent de rendre disponibles certains produits alimentaires de première nécessité étalent la marchandise à des prix exorbitants. Les tarifs affichés varient selon la qualité des produits, allant du meilleur au moins bon quand il ne s'agit pas tout simplement de mauvaise qualité. C'est du moins ce que nous avons constaté, hier, lors d'une virée dans quelques marchés de la capitale. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 70 DA le kilo dans la majorité des marchés. Quant à la tomate, elle ne descendait pas sous la barre des 130 DA/kg et la laitue était

cédée à 140 DA. Les navets et la carotte étaient affichées entre 100 et 110 DA/kg. La même fourchette de prix était maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. L'oignon, incontournable légume pour les ménagères, était proposé entre 50 et 60 DA/kg. Les haricots verts à 150 DA, les poivrons entre 150 et 160 DA et les courgettes à 160 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, les oranges étaient cédées entre 120 et 160 DA le kg, les mandarines à 300 DA, selon la variété, les bananes entre 200 à 220 DA, les pommes à 250 DA.

M. B.

Diffusion de cours de soutien sur la chaîne «El Maarifa»

Une bonne initiative mais qui manque d'interaction

En complément du processus éducatif et pédagogique engagé par le secteur dans le cadre de la rentrée scolaire 2020-2021, des cours de soutien sont diffusés depuis vendredi dernier sur la 7^e chaîne publique d'enseignement «El Maarifa». «Une bonne initiative», selon les parents et enseignants, mais qui «manque d'interaction».

Depuis avant-hier et jusqu'au 28 décembre courant, la 7^e chaîne publique d'enseignement «El Maarifa» diffuse des cours de soutien intitulés «Clés de la réussite», au profit des élèves de tous les niveaux d'enseignement. Selon des parents d'élèves, cette initiative est positive pour leurs enfants. «C'est un plus qui les aidera à réviser et à mieux assimiler leurs cours», nous dira une mère de deux

enfants scolarisés, l'un au primaire, l'autre au CEM. Et d'ajouter : «Cela nous aide dans la révision. Quand je rate le cours à la télévision, je le revois le lendemain sur YouTube, donc c'est une bonne initiative». Pour Mohamed, enseignant d'anglais dans une école privée à Ghardaïa, qui a salué l'initiative prise par le ministère de l'Education, «pour le moment, cette chaîne ne peut pas remplacer l'enseignant, car l'élève algérien est habitué à recevoir ses cours en classe et par son enseignant et à ne pas surfer sur les autres médias pour obtenir des cours et d'autres informations. D'ici 10 ans, elle parviendra peut-être à le remplacer», soulignera-t-il, précisant que «cela n'empêche pas que c'est une bonne initiative, une bonne source d'informations supplé-

mentaires pour les élèves et une bonne occasion pour les habituer à obtenir des informations en dehors des écoles». En outre, notre interlocuteur a souligné que «le point négatif de cette chaîne de télévision est que si l'élève ne comprend pas une leçon en classe, l'enseignant peut donner des exemples et en redonner d'autres pour qu'il comprenne. Avec la télévision, l'élève reçoit seulement et ne peut ni poser de question ni réclamer une seconde explication». «Il n'y a pas d'interaction entre l'élève et l'enseignant sur l'écran», explique-t-il. Cet avis a été partagé par plusieurs autres enseignants interrogés sur ce sujet. De son côté, le syndicaliste du secteur de l'Education nationale, Nabil Ferguenis, a indiqué que «c'est une bonne initiative en cette

période de pandémie de Covid-19 et c'est pour le bien de nos élèves. Mais il ne faut pas oublier que dans certaines régions du pays, notamment les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud, il y a encore des élèves qui n'ont ni télévision ni internet ; certains n'ont même pas d'abri. C'est bien dommage pour l'Algérie de 2020». Enfin, il est à noter la 7^e chaîne publique d'enseignement «El Maarifa» est diffusée sur le satellite Alcomsat 1 et sur les fréquences suivantes : Nilesat (7,3 w) fréquence 11679 H DVB - S 27500, a indiqué un communiqué du ministère qui assure que ces cours de soutien viennent «en complément du processus d'accompagnement éducatif et pédagogique engagé par le secteur scolaire 2020-2021, notam-

LA QUESTION DU JOUR

Reconnaissance à la sauvette

Suite de la page une

Des quatre normalisations, celle du Maroc, bien que la moins inattendue, est la plus difficile à mettre en œuvre et surtout à assumer. Celle du Soudan en fait le mérite pas son nom, étant donné qu'elle procède d'un chantage américain flagrant. Il n'a été laissé à ce pays aucun choix à cet égard, c'était ou bien la normalisation avec Israël, ou bien le maintien de son nom sur la liste noire des Etats parrains du terrorisme, une situation invivable car équivalente à un blocus économique. Dans le cas du Maroc, la difficulté à assumer cette normalisation se voit déjà dans le fait qu'elle n'est pas présentée comme telle, mais comme une reprise de relations ayant déjà existé. A noter que le Maroc est après la Russie, le pays qui compte en Israël la plus grande communauté originaire de son territoire. Les Israéliens d'origine marocaine étant restés attachés à leur pays d'origine, il est compréhensible que des relations soient établies avec leur nouveau pays. Le problème n'est pas dans ces relations, qui déjà du point de vue humain ont leur justification, mais dans le fait que malgré cela, le pouvoir marocain a évité de prononcer le mot de normalisation. C'est qu'il connaît l'attachement viscéral de son peuple à la cause palestinienne. Une normalisation avec Israël survenant avant que l'Etat palestinien ne voie le jour est quelque chose de dangereux pour lui. Bien plus en tout cas qu'elle ne l'est pour d'autres pays arabes. Le Maroc aime ses juifs, qui d'ailleurs le lui rendent bien, mais il aime encore plus la Palestine et les Palestiniens. Le pouvoir marocain a pensé pouvoir faire passer la pilule amère en l'enrobant de cette douceur : la reconnaissance des Etats-Unis de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Encore faut-il bien s'entendre : jusque-là il ne s'est agi que de la reconnaissance d'un président sortant. Si Trump était convaincu de cette souveraineté, il ne l'aurait pas reconnue à la sauvette. Rien ne dit que le nouveau président de la reprenne à son compte. Il y a même des chances qu'il la rejette. Si cela devait arriver, il ne resterait plus alors au pouvoir marocain qu'à rompre de nouveau ses relations avec Israël.

M. H.

ment en ce qui concerne l'organisation de la scolarisation, au vu des difficultés et défis induits par la situation sanitaire inédite impliquant l'application de mesures préventives pour éviter la propagation du nouveau coronavirus».

Thinhinene Khouchi

Ghardaïa

Démolition d'une cinquantaine de constructions illicites

■ Une cinquantaine de constructions illicites situées dans la commune de Ghardaïa ont été démolies jeudi, au terme d'une opération de lutte contre la prolifération de constructions anarchiques, a-t-on appris, hier, auprès des services de l'APC.

Par Hocine H.

Ces constructions illicites démolies sont circonscrites dans la zone de Touzouz, à la limite administrative avec la commune de Daya Ben Dahoua, à l'entrée nord de la commune du chef-lieu, dénaturant ainsi le visage urbanistique et touristique de la ville de Ghardaïa classée patrimoine universel par l'Unesco en 1982, précisent les mêmes services. De nombreux citoyens n'ont pas manqué de soulever les problèmes inhérents à l'urbanisme dans cette ville que ce véritable fléau de construction anarchique et illégale risque encore une fois de défigurer cette richesse culturelle et architecturale atypique. «La démolition de ces constructions anarchiques est régie par des procédures légales de constatation des infractions à l'urbanisme et au phénomène d'occupation et de construction illégale dans les domaines de l'Etat de la région par des techniciens compétents», a affirmé à l'APS le président de l'APC de Ghardaïa, Omar Fekhar. «C'est la deuxième opération de démolition menée dans la commune de Ghardaïa», a souligné cet élu, précisant que «ce phénomène, qui a pris des proportions très graves dans la région, a attiré des spéculateurs de l'immobilier

socio-économique et l'aménagement harmonieux de la commune qui n'arrive pas, faute de terrain, à localiser des infrastructures d'utilité publique telles que lycée, école, structures sanitaires». «L'APC a beaucoup souffert de ce phénomène et d'infractions au code de l'urbanisme depuis quelques années, bien que des procès-verbaux aient été adressés en temps opportun mais que rien n'avait été fait dans ce sens», a expliqué M. Fekhar, avant d'assurer que des «mesures fermes» seront prises pour mettre un terme à ce fléau et des poursuites judiciaires seront engagées contre les responsables et violeurs des lois de l'urbanisme. Cette vaste opération de démolition qui a mobilisé les forces de sécurité et de gros moyens matériels, se poursuivra jusqu'à l'éradication totale de ce phénomène sur l'ensemble des communes de la wilaya, a-t-on signalé.

Arrestation de deux criminels dangereux

Deux criminels dangereux impliqués dans le vol qualifié, avec coups et blessures à l'aide d'armes blanches «prohibées» ont été arrêtés par les services de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa, indique, hier, un com-



PH/D. R.

munié de la cellule de communication de cette institution sécuritaire. Les deux mis en cause ont été interpellés par les agents de la police Judiciaire, à l'issue des investigations menées sur le terrain après plusieurs plaintes déposées par des victimes de cette bande, a-t-on précisé. L'arrestation des membres de cette bande est intervenue après une étude analytique d'un nombre de plaintes déposées auprès des services de la police par les victimes de plusieurs vols sous la menace à l'arme blanche

ainsi que de coups et blessures par des individus dissimulant leurs visages par des masques et portant des gants. L'opération de haute surveillance menée au niveau des endroits précis a permis d'établir l'identité du principal mis en cause et d'arrêter les prévenus au terme d'une embuscade minutieusement montée. Lors de la perquisition au sein des maisons des deux suspects, menée sous l'autorité du procureur de la République près le tribunal de Ghardaïa, les forces de l'ordre ont découvert et saisi des

armes blanches prohibées (sabres et couteaux) et des outils utilisés pour les vols et agressions. Les mis en cause (29 et 33 ans) ont été placés en garde à vue sous la supervision du parquet général du tribunal de Ghardaïa pour les besoins de l'enquête, avant d'être déférés devant la justice pour constitution d'une bande criminelle, vol nocturne à main armée, détention d'armes blanches prohibées, coups et blessures, conclut la même source.

H. H.

Campagne de reboisement à Oran Plus de 10 000 arbustes plantés en un mois

Le bilan de la première phase de la campagne de reboisement à Oran, lancée le 21 octobre et clôturée hier, fait état de plus de 10 000 arbustes plantés au niveau de quatre forêts, a indiqué, à l'APS, la directrice locale de l'environnement. La quatrième opération de cette phase a touché la forêt de Sidi Ghalem, à Tafraoui, et donné lieu à la plantation de 8 700 arbustes, a-t-on fait savoir, soulignant que les quatre opérations se sont soldées par la mise en terre de plus de 10 000 arbustes au niveau des forêts de Madegh (commune d'El Kerma), Djebel

K'har (ex-Montagne des Lions) dans la commune de Hassi Ben Okba et le Ravin de la Vierge (Misserghine). Il s'agit de la plus grande campagne de reboisement qu'a connue la wilaya d'Oran, qui devra se poursuivre jusqu'au 21 mars prochain, a déclaré Samira Dahou, soulignant que ces opérations sont le résultat d'efforts jumelés des autorités locales (Direction de l'environnement, Conservation des forêts et APC), ainsi que de la société civile et des populations locales. Cet élan de solidarité a mobilisé des milliers de volontaires suite

aux incendies de forêt qui ont ravagé des centaines d'hectares de forêts, de maquis et de broussailles au niveau de quatre forêts à Oran, a signalé M^{me} Dahou, qui s'est réjouie de l'engagement des autorités locales et de la société civile dans les actions de cette campagne. «Nous espérons pouvoir permettre à une grande majorité de ces 10 000 arbres de vivre grâce au suivi», a-t-elle déclaré. La directrice de l'environnement a tenu, par la même occasion, à remercier les pépinières de la wilaya d'Oran, ainsi que les associations qui ont

fait dons d'arbustes, faisant savoir qu'il sera procédé pour les prochaines opérations au sponsoring impliquant des entreprises et des opérateurs économiques. A l'issue de la première phase, les acteurs de cette campagne devront se réunir pour tirer les conclusions et tracer un nouveau programme ayant pour objectif la plantation de 40 000 arbustes d'ici la fin mars, a souligné M^{me} Dahou. Il est question, pour les prochaines actions, de toucher le tissu urbain, dans les quartiers et les cités, a-t-elle noté.

Ghani Y.

Dans les régions MENA, Sahel et Méditerranée

L'Algérie en faveur d'une zone exempte d'armes de destruction massive

La politique de l'Algérie est en faveur d'une zone exempte d'armes de destruction massive (ADM) dans la région Mena et Sahel ainsi qu'en Méditerranée, a souligné Dr Arslan Chikhaoui, président exécutif du centre de consultance et d'études (NSV) dans une contribution parue hier dans le journal «L'Expression». Pour cet expert des questions géostratégiques, la politique de l'Algérie est en faveur d'une «zone exempte d'armes de destruction massive» dans la région Mena et Sahel ainsi qu'en Méditerranée. Il a expliqué que la position de l'Algérie sur le désarmement nucléaire et la prolifération des armes de destruction massive (ADM) devait être comprise dans le contexte, d'une part, de l'engagement du pays à la fois en faveur de la non-prolifération

nucléaire et de la lutte contre le terrorisme CBRN (chimique, biologique, radiologique et nucléaire), en Afrique du Nord et dans la région du Sahel, et, d'autre part, son développement d'un programme nucléaire purement civil. Selon nombre d'observateurs, a relevé le chercheur, en tant qu'Etat de la région Mena et Sahel, l'Algérie est engagée dans la lutte contre le financement, l'acquisition et la diffusion des armes de destruction massive. Cette position, a-t-il poursuivi, est liée à un certain nombre de raisons historiques et politiques : l'Algérie a souffert et continue de souffrir des effets des essais nucléaires français de 1962-1963 au Sahara (In-Ecker et In Salah notamment), et des mines antipersonnel disséminées par l'administration coloniale depuis 1956 le

long des lignes de défense militaire Challe et Morice bordant l'Algérie et son voisinage. De plus, a-t-il rappelé, bien que non couverts par les conventions sur les ADM, les Algériens ont subi des attaques avec des armes incendiaires (napalm) pendant la guerre d'indépendance (1954-1962). Aussi, au cours des années 1990, des Organisations terroristes ont tenté d'utiliser des agents biologiques. Pour lui, il est clair que non seulement la non-prolifération des ADM dans la région MENA et Sahel est dans l'intérêt de l'Algérie mais que par ses actions elle soutient une telle démarche. Cet outil réglementaire et technique, a-t-il précisé, permettra à l'Algérie d'atteindre les standards internationaux en tant que partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (NPT)

signé en 1995, à la Convention sur les armes biologiques et toxines (Btwc) signée en 1975 et à la Convention sur les armes chimiques signée en 1995, ainsi que de mettre en œuvre les recommandations du Groupe d'action financière internationale (Gafi). Ce comité est chargé, en particulier, a-t-il relevé, d'élaborer la stratégie de lutte contre ces trois menaces malveillantes. Cela s'ajoute à la décision du président de la République de mettre en place, le 13 juin 2020, l'Agence nationale de sécurité sanitaire dédiée à la veille stratégique et à l'alerte en matière de sécurité sanitaire. Toute cette démarche des autorités algériennes contribue à sensibiliser les acteurs politiques et la société civile aux menaces CBRN, a-t-il noté.

M. L.

Brexit

Les chances d'un accord commercial au plus bas, selon Londres et Bruxelles

LES NÉGOCIATIONS continuent mais les chances d'un accord commercial post-Brexit s'amenuisent, Londres et Bruxelles affichant vendredi leur pessimisme sur la possibilité de parvenir à surmonter leurs divergences. Les échanges de part et d'autre de la Manche risquent de se faire selon les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), synonymes de droits de douane et de quotas. En déplacement dans le nord de l'Angleterre, Boris Johnson a jugé «très très probable» l'échec des négociations, qui se poursuivent néanmoins. Malgré les sombres prévisions des économistes, le Chef de gouvernement conservateur affirme que cette solution serait «formidable pour le Royaume-Uni et nous pourrions faire exactement ce que nous voulons à partir du 1^{er} janvier». «Nous continuons d'espérer», a-t-il poursuivi, attendant de voir une éventuelle «grande proposition» ou «un grand changement» de la part de l'Union européenne.

Même pessimisme chez Ursula von der Leyen, qui a déclaré aux dirigeants des 27 réunis en sommet à Bruxelles que les espoirs d'un accord étaient «faibles», selon plusieurs participants, cités par l'agence AFP. Berlin, qui assure la présidence tournante de l'UE, et Dublin, en première ligne sur le front du Brexit, ont tempéré en jugeant qu'un accord reste «possible». Constatant que «l'état d'esprit prévalant est celui d'un échec des négociations», le Premier ministre irlandais, Micheal Martin, a rappelé que des propos «similaires» avaient été tenus il y a un an au sujet de l'accord de divorce, finalement conclu sur le fil. A l'issue d'un dîner mercredi à Bruxelles pour tenter de débloquent l'impasse qui perdure depuis des mois, M^{me} von der Leyen et M. Johnson ont constaté l'ampleur des divergences qui subsistent et se sont donné jusqu'à aujourd'hui pour trancher sur «l'avenir» des pourparlers. Ceux-ci bloquent sur trois sujets : la pêche, le règlement des différends dans le futur accord et les garanties exigées de Londres par l'Union européenne en matière de concurrence. Sur ce dernier point, le plus épineux, les Européens souhaitent s'assurer de la convergence avec le Royaume-Uni de leurs normes sociales, environnementales, fiscales ou sur les aides publiques, pour éviter toute concurrence sauvage. Londres affirme de son côté que les propositions de l'UE ne respectent pas sa souveraineté. L'UE a toutefois déjà prévu des mesures d'urgence en cas de «no deal». Elles visent à maintenir une connectivité dans le transport routier et aérien pendant six mois, à condition que Londres fasse de même, et à garantir l'accès réciproque aux eaux des deux parties pour les bateaux de pêche en 2021. Selon le «Times» et le «Guardian», quatre navires de 80 mètres de la Royal Navy seront prêts pour protéger les eaux britanniques dès le 1^{er} janvier en cas de «no deal».

R. E.

Pétrole

Le Brut de l'Opep frôle les 49 dollars/baril

■ Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dont le pétrole brut algérien, a poursuivi sa hausse en fin de la semaine à près de 49 dollars le baril, selon les données de l'Organisation. «Le panier de référence de 13 bruts de l'Opep (ORB) s'est élevé à 48,87 dollars le baril jeudi, contre 48,31 dollars la veille», selon la même source.

Par Salem K.

L'amélioration du prix moyen de l'ORB s'inscrit dans le contexte d'une amélioration générale des prix du brut. Le baril de Brent de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, avait terminé jeudi au-dessus de la barre des 50 dollars pour la première fois depuis début mars dernier. Pour la séance de vendredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'est maintenu à haut niveau, avec une légère baisse de 0,55 % (ou -28 cents) à 49,97 dollars. Cette amélioration des prix est soutenue par l'espoir d'une reprise de la demande grâce à l'arrivée des vaccins contre le Covid-19 et le début de la campagne de vaccination dans des pays consommateurs de pétrole. La Grande-Bretagne a lancé la sienne mardi, la première campagne de vaccination, ce qui ouvre la voie à une généralisation de cette démarche dans d'autres pays à travers le monde. Ce début de vaccination contre le coronavirus pourrait, en cas de bons résultats, ramener plusieurs pays à mettre fin aux restrictions relatives au déplacement des personnes, notamment à travers le transport aérien et booster la demande de brut. Participant à l'édition 2020 de la Conférence sur le pétrole et le gaz du Nigeria, tenue par vidéoconférence la semaine



P.M.D.R.

dernière, le secrétaire général de l'Opep, Mohammad Barkindo, avait salué les développements récents concernant les vaccins Covid-19. «L'année 2021 s'annonce plus radieuse, avec des préparatifs en cours pour une distribution généralisée des vaccins Covid-19. Une fois ce processus enclenché,

l'économie mondiale et la demande mondiale devraient progresser à pas de géant», a-t-il déclaré. En plus de la vaccination contre le Covid-19, les cours de l'or noir restent aussi soutenus par les dernières décisions de l'Opep+ portant sur une augmentation graduelle de la production pétrolière à partir

de janvier prochain. L'Opep et ses alliés se sont accordés, jeudi dernier, pour limiter l'augmentation de leur production de 500 000 barils quotidiens en janvier prochain, au lieu de passer directement à une hausse de près de 2 millions de barils par jour.

S. K.

Afrique/Economie

Appel à une réponse concertée face à la pandémie

La Conférence économique africaine de 2020, tenue en fin de semaine, s'est conclue sur une note d'optimisme, avec des chercheurs, économistes et autres experts du continent appelant à une approche concertée pour vaincre la pandémie de Covid-19, a rapporté la Banque africaine de développement (BAD). «Les experts ont estimé que le secteur privé doit saisir l'opportunité qui lui est offerte de combler le manque d'investissements directs pour répondre aux besoins critiques du continent», précise la BAD dans un communiqué publié sur son site web. Cité par le communiqué de la Banque, Raymond Gilpin, économiste en chef et chef de la stratégie de l'équipe d'analyse et de recherche au Programme des Nations unies pour le développement, a déclaré que «bien que représentant un défi majeur, la pandémie de Covid-19 a donné aux Africains la possibilité de repenser leurs paradigmes de développement, de réinventer l'avenir, de repositionner le secteur privé et de réévaluer la façon dont ils utilisent la technologie».

«Pendant trop longtemps, nous avons vu comment les secteurs privé et public ont tra-

vailé dans des directions opposées. Il existe une énorme opportunité de travailler plus étroitement», a-t-il ajouté. Pour sa part, la directrice de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche à la BAD, Hanan Morsy, a souligné que les discussions au cours des différentes sessions plénières, événements parallèles et sessions simultanées, ont restauré notre confiance dans une Afrique capable de renaitre des cendres du Covid-19, de devenir plus résiliente et inclusive. «Faisons bon usage de nos grandes idées et de nos bonnes résolutions et transformons-les en actions concrètes», a-t-elle exhorté. La Banque africaine a rappelé qu'elle soutenait ses pays membres régionaux dans leurs efforts pour contenir le coronavirus et faire face à ses retombées économiques. «A la BAD, nous reconnaissons l'ampleur et la complexité de cette tâche. Les pays africains ont beaucoup à gagner, s'ils ne travaillent pas de façon isolée, pour relever les défis posés par la pandémie de Covid-19. Un effort concerté de tous est nécessaire», a-t-elle soutenu. Au cours de cette réunion virtuelle de trois jours, des chercheurs et des représentants du secteur privé ont discuté de

solutions innovantes pour garantir que le continent se relève, plus fort, après la pandémie de Covid-19. Les participants ont échangé sur le thème «l'Afrique au-delà du Covid-19 : accélérer vers un développement inclusif et durable», considéré comme le sujet le plus opportun dans la crise actuelle.

Les chercheurs ont présenté des articles sur de nombreux sujets liés au thème de la conférence, notamment la gouvernance, la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), les investissements directs étrangers (IDE) et la santé.

La Conférence africaine 2020 a fourni des informations et des perspectives novatrices sur les défis politiques auxquels sont confrontés les pays africains durant cette pandémie de Covid-19, a déclaré Bartholomew Armah, directeur par intérim de la division de la macroéconomie et de la gouvernance, à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Cette édition de la Conférence économique africaine a été organisée conjointement par la BAD, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et le Programme des Nations unies pour le développement.

Nabila T.

En cette période de pandémie

Les activités virtuelles, seul refuge des artistes

■ Les galeries d'art et les salles de spectacles sont fermées au public et aux artistes en cette pandémie liée au Covid-19. La période est prolongée à chaque fois, et les passionnés des arts sont impatients de vivre des moments de musique, de joie et de rencontres artistiques. Suite à cette situation, les artistes de différentes disciplines ont choisi les réseaux sociaux et les plateformes numériques pour assurer la continuité de leur vie artistique, plaire aux fans et donner libre cours à leur créativité. Le public et les mordus des arts peuvent assister, sur Internet, à des événements artistiques à leur choix et à tout moment. D'ailleurs, on n'organise plus de rencontres ou spectacles pour annoncer la nouveauté d'un artiste, les plateformes numériques suffisent.

Par Abia Selles

La crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas poussé les artistes à être créatifs dans leur domaine seulement, mais aussi dans les techniques et moyens de partager leurs œuvres. En effet, après la fermeture des établissements culturels, salles de spectacles et galeries d'art comme mesure de prévention pour éviter la propagation du Covid-19, les artistes ont été dans l'obligation de penser à de nouvelles méthodes pour rester en contact avec leurs fans. Ils ont trouvé dans les plateformes numériques un moyen important pour poursuivre leur travail, rester en contact direct et permanent avec les fans et les passionnés d'art.

D'ailleurs, des expositions, des prestations virtuelles de musique, des spectacles pour enfants, des ateliers de formations et des rencontres virtuelles, sont organisés par des établissements culturels et des artistes. Le Théâtre national algérien, les théâtres régionaux, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, les maisons de la culture de différentes régions du pays proposent des événements de haut niveau. Il y

Arts plastiques Même les œuvres de Banksy ont le coronavirus

UNE ŒUVRE du célèbre street artiste a été découverte dans une banlieue de Bristol. Une nouvelle œuvre de Banksy a été découverte en Angleterre. L'artiste a représenté une vieille dame éternuant si forte qu'elle en perd son dentier et lâche sa canne et son sac à main. Banksy a revendiqué cette œuvre sur son compte Instagram avec pour seule légende «Aachoo !!» (Atchoum).

Si certains fans y voient une claire référence à la pandémie de coronavirus, Banksy n'a pas confirmé cette théorie.

L'œuvre se trouve à Totterdown, en banlieue de Bristol. Après sa découverte, les autorités ont placé un revêtement protecteur sur l'ouvrage pour le protéger du vandalisme.

Ce n'est pas la première fois que l'artiste semble faire une référence à la pandémie. En avril, Banksy avait partagé une plainte de sa femme qui «n'aime pas quand je travaille à la maison» à cause du confinement.

Et en juillet, il posé une autre de ses œuvres dans le métro londonien, le désinfectant à sa manière.

M. K.

a même des festivités internationales qui s'organisent en Algérie sur les plateformes numériques, comme le Festival du cinéma de Annaba.

Les artistes dans les différents genres musicaux sont très actifs aussi sur les réseaux sociaux, proposant des prestations musicales répondant aux goûts de leurs fans. Même les nouveaux albums sont annoncés sur les chaînes YouTube des artistes, comme ont fait Soorking et Mohamed Allaoua dernièrement.

Les artistes plasticiens ont également choisi ce moyen de communication pour rester en contact avec le public. Un grand nombre de plasticiens professionnels partagent des images de leurs dernières œuvres et de leur travail en atelier sur les réseaux sociaux. Quant aux nouveaux artistes, ils ont choisi de



créer des groupes de partage et de conseils. Ces groupes leur permettent plus de visibilité de leurs œuvres tout en recevant le

maximum de critiques de la part de collègues algériens et artistes étrangers. Cette dynamique culturelle sur les réseaux sociaux a

permis aussi la découverte de nouveaux talents dans différentes disciplines artistiques.

A. S.

Festival international du couscous Le patrimoine culinaire à l'honneur

La troisième édition du Festival international du couscous se tiendra du 21 au 24 décembre, avec la participation de chefs cuisiniers algériens et étrangers, a indiqué l'entreprise de production «Chahra Prod», organisatrice de l'événement.

Cette manifestation, consacrée à la préparation culinaire ancestrale du couscous, un des plats les plus populaires et connus d'Algérie et du Maghreb, sera diffusée sur différentes chaînes de la Télévision algérienne et sur les sites des réseaux sociaux, et ce, dans le cadre de la prévention contre la pandémie de nouveau coronavirus, a déclaré à l'APS la commissaire du festival, Aiouza

Chahrazad.

Les organisateurs ont programmé un concours international du meilleur plat de couscous, avec la participation de huit concurrents issus de la Tunisie, du Maroc, de Palestine, du Liban, de Syrie, d'Irak, de Jordanie et du Mexique, en plus de l'Algérie. Ils ont également programmé un autre concours pour le meilleur plat de couscous pour les amateurs venus de nombreuses wilayas et un autre dédié aux talents du domaine de la gastronomie et à d'anciens participants de festivals internationaux.

Organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, avec la contribution

de la Télévision algérienne, ce festival, dont la première édition a été organisée en 2018 et la deuxième en 2019, vise à faire connaître le couscous algérien et ses variantes ainsi que sa richesse d'une région à l'autre, a poursuivi la commissaire qui a déploré, en même temps, le refus du secteur privé de participer au financement d'événements en relation avec le patrimoine algérien.

Le dossier de classement du couscous comme patrimoine culturel immatériel sera examiné lors de la 15^e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, prévue en ligne du 14 au 19 décembre.

F. H.

«Star Wars»

Hayden Christensen revient sous les traits de Dark Vador

Le retour de Hayden Christensen dans la série «Obi-Wan Kenobi» marque ses retrouvailles avec Ewan McGregor, quinze ans après la sortie de «La Revanche des Sith». Cette nouvelle a de quoi ravir les fans de «Star Wars».

Quinze ans après «La Revanche des Sith», Hayden Christensen et Ewan McGregor, ayant joué le Jedi bien-aimé dans les premiers, se retrouvent dans la galaxie lointaine. À l'occasion de la conférence des investisseurs Disney, qui a eu lieu ce vendredi 11 décembre, la reprise du rôle de Dark Vador dans la série «Obi-Wan Kenobi» par Hayden Christensen a été annoncée.

La série «Obi-Wan Kenobi» sera diffusée sur Disney+ en 2022. Plusieurs acteurs intègrent également le casting de la série comme Genevieve O'Reilly qui incarnera le rôle de Mon

Mothma, Stellan Skarsgard, Kyle Soller, Denise Gough ou encore Adria Arjona. Selon la société de production Lucasfilm, la nouvelle série débute dix ans après les événements dramatiques de «La Revanche des Sith».

«Hayden Christensen revient dans le rôle de Dark Vador, rejoignant

Ewan McGregor dans «Obi-Wan Kenobi». La série originale commence 10 ans après les événements dramatiques de «Revenge of the Sith» et arrive sur #Disneyplus».

Les internautes se sont empressés de réagir à cette nouvelle sur les réseaux sociaux. «Je

suis ravi que Hayden revienne ans l'univers #StarWars. Lui et moi avions beaucoup discuté lors du tournage de notre film «First Kill». Ce mec est formidable, il mérite de revenir et de cartonner», avait écrit Steven Meller sur les réseaux sociaux.

I. R.

Décès

Malik, le dessinateur de la BD «Cupidon» est mort

William Tai, de son vrai nom, est décédé dans l'incendie de sa maison en Belgique, à l'âge de 72 ans. Le dessinateur William Tai, alias Malik, qui avait fait de l'angelet Cupidon un personnage de BD, est décédé vendredi 11 décembre à 72 ans dans l'incendie de sa maison en Belgique, ont annoncé les éditions Dupuis.

Entre 1990 et 2009, Malik avait signé avec le scénariste Raoul Cauvin vingt-et-un albums de «Cupidon», figure empruntée à la mythologie romaine, décochant ses flèches d'amour à tort et à

travers. Il avait ensuite continué en solo jusqu'en 2014, date de la publication du 23^e et dernier tome («Fous d'ailes»).

Le dessinateur était aussi l'auteur de plusieurs récits érotiques pour la revue Bédéadult (disparue en 2006), sous le pseudonyme de Phénix.

Né le 2 janvier 1948 à Paris, ayant passé une partie de sa jeunesse en Indochine (alors colonie française), William Tai était petit-fils d'un ministre du dirigeant chinois Tchang Kai-shek, rappelle son éditeur.

F. C.



Attentat Hariri

Un membre présumé du Hezbollah condamné à la perpétuité

■ Le Tribunal spécial des Nations unies pour le Liban (TSL) a condamné vendredi un membre présumé du Hezbollah à la perpétuité, pour avoir pris part à l'assassinat, en 2005, de l'ancien Premier ministre libanais, Rafic Hariri, et de 21 autres personnes.

Par Mourad M.

Jugé par contumace, Salim Ayyash, 57 ans, avait été reconnu coupable le 18 août pour son rôle dans l'attentat-suicide ayant fait 22 morts et 226 blessés.

«Monsieur Ayyash a participé à un acte de terrorisme qui a causé un massacre», a déclaré le juge David Re vendredi au TSL, basé à Leidschendam (Pays-Bas). Son rôle a été «déterminant dans le succès de l'attentat», a-t-il ajouté. «La gravité des crimes est telle qu'ils requièrent la peine maximale. Les infractions sont

d'une telle gravité que très rares sont les circonstances pouvant être considérées comme des facteurs atténuants, susceptibles de réduire la peine appropriée», a poursuivi David Re.

Salim Ayyash est toujours en fuite, Hassan Nasrallah, secrétaire général de l'organisation chiite libanaise Hezbollah, refusant de le livrer, au même titre que trois autres accusés qui ont finalement été acquittés.

Le fils de Rafic Hariri et Premier ministre désigné du Liban, Saad Hariri, a souhaité que Salim Ayyash puisse désormais purger sa peine.

«La sentence prononcée a



PH. > D. R.



Commentaire

Ultragauche

Par Fouzia Mahmoudi

BIEN AVANT les mesures restrictives des autorités françaises liées au Covid-19, les commerçants avaient vécu une année des plus difficiles due aux manifestations des «gilets jaunes», puis aux manifestations de protestation contre la réforme des retraites. Cela fait ainsi plus de deux ans que les commerçants et restaurateurs, surtout ceux se trouvant dans les centres-villes de grandes villes, doivent faire face aux conséquences désormais inévitables des manifestations, la présence de Black Blocs qui cassent tout sur leur passage, occasionnant des millions d'euros de dégâts et la nécessité de fermeture de nombreux magasins, craignant pour leurs marchandises et leurs employés. D'autant plus que les autorités semblaient jusqu'à aujourd'hui incapables de contrer ce mouvement d'extrême-gauche se présentant comme anticapitaliste et dont l'objectif est de mettre à bas les symboles du libéralisme économique. Toutefois, une fois n'est pas coutume, la police a procédé ce vendredi à un coup de filet dans le milieu de l'ultragauche. Sept membres de la mouvance sont soupçonnés d'avoir voulu préparer une action violente et ont donc été présentés à un juge d'instruction puis mis en examen pour «association de malfaiteurs terroristes». Le Parquet national antiterroriste (Pnat) a requis le placement en détention provisoire pour six de ces personnes. Finalement, cinq d'entre elles ont été placées en détention provisoire, deux autres sous contrôle judiciaire. Les personnes présentées à la justice sont six hommes et une femme, âgés de 30 à 36 ans. Elles sont soupçonnées d'avoir voulu préparer un projet d'action violente. Des armes et des produits pouvant entrer dans la composition d'engins explosifs ont été retrouvés lors de perquisitions menées par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), selon une source proche du dossier. L'annonce de ces arrestations a aussitôt suscité des réactions politiques. «Chaque jour, les femmes et les hommes de la Direction générale de la sécurité intérieure protègent la République contre ceux qui veulent la détruire. Merci, une nouvelle fois, pour leur action contre ces activistes violents de l'ultragauche», a tweeté le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin. «Des terroristes d'extrême gauche voulaient s'en prendre à des policiers ! Ils s'attaquent à l'uniforme de la République, qui est le dernier obstacle à leur dictature et leur soif de chaos», a écrit pour sa part sur Twitter le député Les Républicains, Éric Ciotti. «Face au laxisme du gouvernement, l'ultragauche se sent pousser des ailes et projette de s'en prendre à nos forces de l'ordre. Pour ne pas retomber dans les horreurs d'Action directe, les groupuscules gauchistes doivent être matés et dissous !», a appelé de son côté Bruno Bilde, le député et influent conseiller de la présidente du Rassemblement National, Marine Le Pen. Fin 2017, la revendication par des groupes de l'ultragauche de trois incendies de casernes de gendarmerie avait suscité des déclarations inquiétantes de l'exécutif sur une possible résurgence de velléités terroristes de cette mouvance. Reste à voir comme ces personnes arrêtées seront traitées par la justice. Si elles sont libérées comme c'est souvent le cas dans ce type de dossier, cela soulignera le biais évident d'une partie de la justice française pour la mouvance d'ultragauche, qui aime à se présenter comme anticapitaliste. Si au contraire la justice se montre sévère envers ces personnes, qui ne font rien d'autre que détruire les propriétés d'autrui et de l'État et qu'attaquer des fonctionnaires de police, cela montrera que la justice française est prête à sévir contre ceux qui pourrissent la vie de nombreux Français et qui surtout paralysent le peu d'activités commerciales qui fonctionnent encore en temps de «crise sanitaire».

F. M.

l'encontre de Salim Ayyash devrait maintenant être mise en œuvre et les autorités judiciaires et les responsables des forces de sécurité libanaises faire leur devoir en ce sens», a-t-il réagi sur twitter.

Le Tribunal spécial pour le Liban a émis un mandat d'arrêt international à l'encontre de Salim Ayyash.

Au cours d'une audience en novembre, les procureurs avaient estimé que la perpétuité était la «seule condamnation juste et proportionnelle» pour Salim Ayyash, considérant qu'il s'agissait de «la plus grave attaque terroriste ayant eu lieu sur le sol libanais».

Ils avaient également exigé la saisie de ses biens

Rafic Hariri avait été Premier ministre du Liban avant sa démission en octobre 2004.

L'homme d'État libanais avait été tué le 14 février 2005 à Beyrouth lorsqu'un kamikaze avait fait exploser une camionnette remplie d'explosifs au pas-

sage de son convoi blindé.

«Outre le préjudice subi par les victimes directes et indirectes, cet attentat terroriste choquant a également infligé une forme de préjudice collectif au peuple libanais», a estimé vendredi le tribunal.

«Le Liban est une démocratie parlementaire. Les politiciens et dirigeants devraient être démis de leurs fonctions par les urnes et non par des balles ou des bombes dans un attentat terroriste», ont ajouté les juges.

Dans leur jugement, en août, les juges avaient estimé qu'il y avait suffisamment de preuves pour déterminer que Salim Ayyash était au cœur d'un réseau d'utilisateurs de téléphones portables épiant les faits et gestes de Rafic Hariri dans les mois ayant précédé son assassinat.

Il n'y avait cependant pas assez de preuves pour condamner les autres accusés, Assad Sabra, Hussein Oneissi et Hassan Habib Merhi, ont déclaré les magistrats.

Selon les juges, il n'y a pas non plus de preuves de lien entre l'attaque et la direction du

mouvement Hezbollah ou ses alliés à Damas.

Même par contumace, ce jugement est important, ont estimé des experts

«Le Liban est une démocratie parlementaire. Les politiciens et dirigeants devraient être démis de leurs fonctions par les urnes et non par des balles ou des bombes dans un attentat terroriste», ont ajouté les juges. «Le Liban est au moins parvenu à constituer un dossier judiciaire convaincant sur ce qui s'est passé il y a 15 ans, donc à aider la société libanaise à passer d'une culture d'impunité à une culture de la responsabilisation», a dit Christophe Paulussen, chercheur à l'Institut Asser de La Haye (Pays-Bas). En 2007, le Conseil de sécurité des Nations unies avait convenu de la création du Tribunal spécial pour le Liban à Leidschendam, le présentant comme le premier tribunal international au monde dont l'objectif est d'enquêter sur des crimes «terroristes». Salim Ayyash fait l'objet d'un autre procès dans ce même tribunal, portant sur trois autres attaques meurtrières à l'encontre de responsables politiques libanais en 2004 et 2005.

M. M.

États-Unis

Un ancien député de Hong Kong demande l'asile politique

L'ancien député de Hong Kong et militant indépendantiste, Sixtus Leung, a annoncé vendredi avoir quitté la ville et s'être réfugié aux États-Unis où il a demandé l'asile politique. «Moi, Sixtus "Baggio" Leung... déclare par la présente rompre tous les liens avec ma famille à Hong Kong», a déclaré le militant dans un message sur Facebook.

Haven Assistance, une organisation pro-démocratie fondée par des militants hongkongais en exil, a indiqué que M. Leung avait quitté Hong Kong le 30 novembre, qu'il était arrivé aux États-Unis le lendemain et qu'il avait décidé de «demander l'asile politique» dans un contexte de «lourde persécution politique».

Selon l'association, M. Leung a indiqué avoir été, «en raison de ses positions politiques, privé d'une manière illégitime de son mandat de député et de son droit

de vote, et qu'en conséquence, des représailles et sa destitution ont suivi».

M. Leung avait appelé le territoire semi-autonome à faire sécession de la Chine. Lui-même et un autre élu indépendantiste ont été emprisonnés pendant quatre semaines après avoir tenté, en 2016, de pénétrer dans l'enceinte du Parlement alors qu'ils n'étaient pas autorisés à le faire.

Bien qu'élus, les deux militants n'ont jamais été autorisés à occuper leur siège au Parlement car ils n'avaient pas prononcé d'une manière jugée correcte leur serment et s'étaient drapés dans des drapeaux avec les inscriptions «Hong Kong n'est pas la Chine».

M. Leung a été déclaré en faillite par un tribunal car le Parlement lui a réclamé la restitution de son salaire et des sommes qui ont été versées après sa destitution.

La Chine a imposé fin juin à Hong Kong une sévère loi sur la sécurité nationale destinée à mettre fin aux manifestations pro-démocratie monstres qui ont secoué le territoire semi-autonome l'année dernière. Deux dizaines de personnes ont été arrêtées et quatre inculpées pour avoir enfreint cette loi. Le magnat hongkongais Jimmy Lai a été inculpé vendredi en vertu de cette loi sur la sécurité nationale pour «collusion avec des puissances étrangères», devenant la personnalité hongkongaise la plus connue à être visée par cette sévère législation. Il comparaitra devant un tribunal prochainement.

M. Leung a précisé qu'il avait démissionné de ses fonctions au sein du parti indépendantiste Youngspiration et qu'il n'y avait pas de lien entre ses prises de position et sa famille et ses amis.

Tunisie

Des partis et des personnalités indépendantes appellent à «faire tomber le système actuel de pouvoir»

■ «Une initiative nationale pour rectifier le processus de la révolution» a été lancée par des personnalités indépendantes, des experts, des associations et des partis politiques nationalistes et de gauche dont le Parti des travailleurs, le mouvement Al-Baâth, Al-Qotb, le Parti des patriotes démocrates unifié (PPDU) et «La Tunisie en avant».

Par Moncef G.

Le secrétaire général du Parti des travailleurs, Hama Hammami, a indiqué, vendredi à Tunis, que cette initiative vise à «faire tomber le système de

Zone économique exclusive mauritanienne

10 bateaux arraisonnés

DIX BATEAUX pélagiques, sur les 18 autorisés pour ce genre de pêche dans la zone économique exclusive (ZEE) mauritanienne ont été arraisonnés au cours de la nuit de mardi à mercredi 9 décembre par les gardes-côtes.

Ils étaient en zone interdite et pêchaient lorsque les gardes-côtes les ont sommés de rentrer à Nouadhibou. Comment une opération d'une telle envergure a pu être menée en un temps record ?

Le système de surveillance Argos, dont la Mauritanie s'était dotée depuis plus d'une décennie et qui obligeait chaque bateau à avoir à son bord une balise pour indiquer sa position, ayant été hacké, il a fallu recourir à un autre plus performant, dénommé Iridium.

Après beaucoup de plaintes et malgré l'absence de moyens, le nouveau commandant des gardes-côtes a décidé de sauter le pas. Installé depuis le 1^{er} novembre dernier, il a fallu moins de trois semaines aux hackers pour trouver une parade et permettre ainsi aux bateaux, comme avec Argos, de donner de fausses positions. Mais malheureusement pour eux, les balises de cette nouvelle génération sont protégées et émettent un signal de détresse quand on essaye de les manipuler.

Ce que la surveillance ignorait avant que la société pourvoyeuse des balises ne dispense à ses agents une formation pour lutter contre ce genre de pratiques. Et le 4 décembre, un système anti-fraude est activé. Les fraudeurs tombent dans la nasse sans s'en rendre compte. 10 bateaux, dont les balises émettaient des signaux de détresse, ont reçu l'ordre des gardes-côtes de faire cap sur Nouadhibou.

Auront-ils le châtement qu'ils méritent ? Vont-ils être amendés et s'en tirer à bon compte pour repartir de nouveau infester nos côtes et piller nos ressources ? Le droit sera-t-il dit, sachant que, selon la réglementation, s'il y a récidive, le bateau est arraisonné pendant un mois, son armateur fortement amendé et son capitaine interdit de pêche en Mauritanie. Mais jamais la loi n'a été appliquée dans toute sa rigueur. **D. M.**

pouvoir actuel» et mettre en place «une force de pression afin de former un système démocratique alternatif répondant aux revendications du peuple».

Lors d'une conférence de presse, Hammami a appelé «le peuple tunisien qui proteste de manière dispersée à fusionner avec son mouvement autour du thème "emploi, liberté et dignité". Un slogan pour lequel la révolution de 2011 a été déclenchée», a-t-il rappelé.

«Les forces qui dominent la scène politique, depuis la chute de la dictature, n'ont pas réussi à réaliser le minimum des revendications du peuple», a-t-il déploré.

Et de poursuivre : «La proposition de la coalition au pouvoir de lancer un dialogue national pour sauver le pays atteste de son échec, durant des années, dans la mise en place d'un processus de développement qui répond aux revendications de la révolution».

Il a estimé que la scène politique est dominée par des partis politiques «qui vendent des illusions».

Pour sa part, le secrétaire général de «La Tunisie en avant», Abid Briki, plusieurs facteurs ont contribué à aggraver la crise actuelle dans le pays, notamment «la dévalorisation» par le Parlement de la scène politique, à travers les querelles, la violence verbale et la passivité de l'institution judiciaire à l'égard des dossiers brûlants.

Cela requiert, selon lui, de mener des mouvements pour changer le système actuel de pouvoir.

Selon Briki, «cette initiative pour faire tomber le système actuel et former une force de changement alternative est ouverte à toutes les forces qui



Le secrétaire général du Parti des Travailleurs, Hama Hammami

rejetent le système existant et les tentatives d'un retour à l'ancien régime».

Nouredine Bhiri : l'appel au renversement du régime est un appel à la guerre civile

Le député Nouredine Bhiri a déclaré vendredi que Mohamed Abbou est à côté de la plaque, commentant ses appels au déploiement de l'armée dans le pays.

«Appeler à un coup d'État et à la dissolution du Parlement signifie l'appel à une guerre civile où le sang coulera jusqu'aux genoux», a-t-il déclaré.

«Ceux qui ont été élevés dans l'esclavage ont besoin de temps pour être libres et ceux qui sont

habités à la tutelle ont besoin de temps pour accepter la différence», a déclaré le député à Shems FM. «Abbou était mon ami et l'un des plus ardents défenseurs de la démocratie et parler d'un coup d'État qu'il soit militaire ou civil, vient en contradiction avec les fondements de la démocratie», a-t-il déclaré.

Une conversation furtive entre Zine Abidine Ben Ali et son avocat

Une vidéo dévoilant un enregistrement audio du défunt président tunisien Zine Abidine Ben Ali avec son avocat, M^o Mounir Ben Salha, fait le tour de la toile.

L'ancien président de la République affirme avoir servi le pays durant ses 23 ans au pou-

voir, ajoutant qu'il n'a jamais donné l'ordre de tuer quiconque même les pires criminels ou opposants.

Alors qu'il était au ministère de l'Intérieur, Ben Ali n'a fait que se conformer aux instructions, mais une fois au pouvoir, il n'a jamais maltraité ses opposants, d'ailleurs personne n'est mort durant ces 23 années.

Ben Ali explique que la torture continue d'exister même après la révolution et dément les accusations de vol, faisant référence à l'argent trouvé au Palais de Sidi Dhif.

Il a aussi évoqué des détails sur Mekki et Bhiri, affirmant qu'il est le mieux renseigné sur ces personnes, qui sont actuellement au pouvoir.

M. G.

Mauritanie/Covid-19

Fermeture des écoles et des universités prolongée jusqu'au 4 janvier

La Mauritanie a annoncé, vendredi, la prolongation de la période de fermeture des écoles et des universités jusqu'au 4 janvier prochain, afin de limiter la propagation du Covid-19.

Le 2 décembre courant, la Mauritanie avait décidé de fermer les écoles et les universités dans tout le pays pour faire face à la pandémie.

Le Comité ministériel chargé du dossier du coronavirus a déclaré, dans un communiqué, qu'il a observé dernièrement une accélération de la propagation du virus ainsi que l'augmentation du nombre de décès.

Et d'ajouter qu'il a été décidé d'imposer des mesures restrictives et de renforcer les moyens de prévention.

Le Comité ministériel a également annoncé la prolongation de la période de fermeture

des écoles et des universités jusqu'au 4 janvier prochain, afin de limiter la propagation du Covid-19.

28 décès et 3 941 contaminations en milieu scolaire en Tunisie

Vingt huit décès et 3 941 cas confirmés d'infection au coronavirus ont été recensés en milieu scolaire en Tunisie, dont 2 572 se sont rétablis, depuis la rentrée scolaire, le 15 septembre dernier, jusqu'au 9 décembre 2020, soit un taux de guérison de 70,1 %, indique le ministère de l'Éducation.

Selon le dernier bilan du ministère, publié jeudi soir, il s'agit de 1 721 élèves dont 1 157 ont guéri, 1 768 enseignants dont 1 264 se sont rétablis.

Maroc : 3 035 nouveaux cas et 50 décès en 24 heures

Un total de 3 035 nouveaux cas d'infection au coronavirus et de 50 décès a été enregistré au cours des dernières 24 heures au Maroc, a annoncé, vendredi, le ministère de la Santé.

Le nouveau bilan porte à 394 564 le nombre total des contaminations, depuis le premier cas signalé en mars dernier, et à 349 821 celui des personnes totalement rétablies, soit un taux de guérison de 88,7 %, a précisé le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation du Covid-19.

Le nombre de décès est passé à 6 542, avec 50 nouveaux cas recensés en 24 heures, soit un taux de létalité de 1,7 %.

Hania T.



Tournoi de l'UNAF (U20)

Bensmaïn : «67 joueurs supervisés en vue du rendez-vous tunisien»

LE STAFF technique de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), conduit par Saber Bensmaïn, a supervisé un total de 67 joueurs pour en retenir finalement 30 éléments, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) prévu du 15 au 27 décembre à Tunis, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 en Mauritanie (14 février - 4 mars). «67 joueurs, dont 25 évoluant à l'étranger, ont été supervisés au cours des différents stages effectués depuis le 25 septembre dernier.

Nous avons adopté une stratégie qui consistait à faire appel à 5 ou 6 nouveaux joueurs à l'occasion de chaque regroupement, une manière de leur permettre de travailler avec nous pendant une période allant de 12 à 15 joueurs, faite de s'entraîner avec leurs clubs», a indiqué Bensmaïn, au cours d'un point de presse diffusé jeudi sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF).

La sélection des U20 débute le tournoi face à la Tunisie le 15 décembre, au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), avant de défier la sélection marocaine le 18 décembre, puis la Libye, le 21 du même mois.

Les coéquipiers d'Aymen Rahmani (MC Alger) bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi face à l'Egypte le 24 décembre. «Nous ne comptons pas nous arrêter là, puisque il y aura d'autres échéances qui vont nous pousser à maintenir et élargir, dès la reprise du championnat de la catégorie, notre opération de prospection», a-t-il ajouté.

Le coach national a salué la décision de l'UNAF d'autoriser les sélections à bénéficier d'un effectif de 30 joueurs pendant le tournoi, et ce, pour parer à toute éventuelle défection qu'engendrerait le coronavirus (Covid-19).

«C'est très important d'avoir un effectif de 30 joueurs, chose qui va nous permettre d'avoir plus de variantes dans notre jeu, mais surtout faire tourner l'équipe, d'autant plus que nous allons disputer quatre matchs en l'espace de 12 jours.

Ce serait impossible de jouer tout le tournoi avec le même onze».

«L'équipe n'est pas encore prête sur le plan physique»

Après six stages effectués depuis septembre, Bensmaïn a reconnu que l'équipe n'est pas encore prête sur le plan physique. «Nous ne sommes pas encore prêts à 100 % sur le plan physique, du moment qu'on n'est pas encore compétitifs. Nous avons disputé des matchs amicaux qui nous ont permis de rester optimistes.

On pourra avoir une idée assez claire sur le potentiel de cette équipe dès le premier match du tournoi, nous aurons même une idée sur nos adversaires».

Pour son entrée en lice dans cette compétition, l'équipe nationale affrontera mardi prochain le pays hôte dans une belle affiche, comptant pour la première journée. «Notre objectif est clair : se qualifier pour la CAN-2021, sans faire de fixation sur nos adversaires.

Dans ce genre de rendez-vous, affronter le pays hôte dès le début ou une autre équipe importe peu, l'essentiel est de bien démarrer.

C'est vrai que les Tunisiens partiront avec l'avantage du terrain, ils sont même mieux préparés que nous, mais en même temps la pression sera plus pesante sur leur dos.

Ils n'ont pas droit à l'erreur chez eux. Ce qui m'intéresse le plus c'est mon équipe et la stratégie qu'on va adopter le jour du match». L'attaquant du Paris SG (France) Hussayn Touati, blessé, a déclaré forfait pour ce tournoi de l'UNAF, et n'a pas fait le déplacement avec la délégation hier pour Tunis, à bord d'un vol spécial. Le tournoi, prévu aux stades Hamadi-Agrebi et El-Menzah, se déroulera sous forme de mini-championnat de cinq journées, au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février - 4 mars), qui verra la participation de 12 équipes. Outre le pays organisateur, trois pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental. Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

Championnat arabe des clubs de handball

L'UAH donne son accord de principe à l'ES Arzew pour accueillir l'édition de 2021

L'UNION ARABE de handball (UAH) a donné son «accord de principe» pour l'organisation par l'ES Arzew du championnat arabe des clubs en octobre 2021, a-t-on appris vendredi, auprès de la direction de ce club évoluant en Excellence.

Une correspondance datée du 10 décembre 2020 a été adressée par l'instance arabe à la Fédération algérienne de la discipline (FAH), l'informant de la validation provisoire de la demande de l'ESA, via la FAH, d'accueillir l'épreuve en question, a précisé le président de la formation de la banlieue d'Oran, Amine Benmoussa. Dans ladite correspondance, il est précisé aussi que

l'instance arabe dépêchera prochainement à Oran une commission pour inspecter les salles et les hôtels concernés par l'événement, afin d'évaluer les capacités du club algérien à organiser le championnat, a ajouté le même responsable.

C'est à l'issue de cette visite que l'UAH donnera son accord définitif pour l'organisation de cette compétition qui sera suivie par la signature d'une convention entre les deux parties, a encore souligné le président de l'ESA, dont le club compte une seule participation en Championnat arabe des clubs lors de l'édition de 2018 en Tunisie.

Ligue 1 (J3)

Le CRB en force, la JSK coule

■ Contre toute attente, le CR Belouizdad a humilié la JS Kabylie chez elle, sur le stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, sur le score sans appel de (3/0).



Belouizdad frappe fort

Par Mahfoud M.

Les Canaris n'arrivent donc pas à lever la tête, puisqu'ils n'ont pas réussi à décoller et se sont contentés jusque-là de deux matchs nuls et deux malheureux points, alors que le Chabab qui était occupé par le tour préliminaire de la Ligue des champions, a bien démarré le championnat en attendant de disputer ses deux autres matchs reportés par la LFP.

Le Champion d'Algérie sortant qui s'est adjugé la Super Coupe puis disposé d'Al Nasr Benghazi en aller et retour en Champions League, a frappé un grand coup pour ses débuts en championnat 2020/2021.

Emmenés par leur meneur de jeu Amir Sayoud, les joueurs de Franck Dumas ont d'abord profi-

té d'une grosse bévue de Tizi Bouali pour ouvrir le score par Belahouel à la 25^e minute.

Cinq minutes plus tard, c'est sur une superbe action collective qu'ils doublent la marque. Draoui au milieu trouve Hayes dans le dos de Fellah, l'arrière gauche du CRB centre, Belahouel laisse passer pour Sayoud qui aligne Benbot (30).

En seconde mi-temps, Sayoud, toujours aux manettes, trouve Belahouel d'une passe aveugle dans la surface, ce dernier centre et trouve Tabti pour le 3-0 (69).

Le CRB va maintenant enchaîner trois matchs en dix jours, un déplacement à Ain M'lila, un derby face au NAHD puis la réception des Kenyans de Gor Mahia. On en saura alors un peu plus sur les possibilités de l'équipe cette saison. De son côté, le

Nasr Hussein-Dey qui ambitionnait d'enregistrer sa première victoire à domicile a, encore une fois, été accroché à domicile par l'AS Ain M'lila, sur le score de (1/1). Les Sang et Or avaient pourtant réussi à passer devant en marquant un penalty par Meftah, mais ils concéderont le nul après un penalty transformé par Djabout pour les M'illis. La JSM Skikda l'a emporté face au CA Bordj Bou-Arreridj, dans le derby de l'Est grâce à un but de Khennab (69). L'O Médéa a été tenu en échec à domicile sur le score de (1/1) par le MC Oran. Khalfalah (40) a marqué pour les locaux, alors que Motrani (65) a égalisé pour les Hamraoua. Enfin, le match qui a mis aux prises le RC Relizane à la JS Saoura s'est soldé sur un score nul.

M. M.

USM Alger

Testés positifs au Covid-19, Koudri, Mahious, et Aliane ont déclaré forfaits

L'USM ALGER a été privée hier des deux milieux défensifs : Hamza Koudri et Yacine Aliane, ainsi que l'attaquant Aymen

Mahious, testés positifs au coronavirus (Covid-19), lors du match en déplacement face au WA Tlemcen, au stade Akid-Loffi. Outre ces trois joueurs, l'USMA devait composer également sans quatre autres éléments, testés positifs la semaine dernière : Oussama Abdeldjalil, Mehdi Bendine, Fateh Achour, et le gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche. En revanche, le club de Soustara a récupéré Billel Benhamouda et Mazire Soula, ainsi que l'entraîneur-adjoint Benarabi Bouziane et le préparateur physique Nicolas Baup, guéris du Covid-19. De son côté, le milieu défensif, Kamel Belarbi, a déclaré forfait pour le déplacement à Tlemcen en raison d'une blessure à la cheville. Pour rappel, la direction

du club a désigné l'entraîneur français Thierry Froger, en remplacement de son compatriote François Ciccolini, limogé pour avoir boycotté la cérémonie protocolaire de remise des médailles, à l'issue de la Supercoupe d'Algérie, disputée le 21 novembre dernier face au CR Belouizdad (1-2), au stade du 5-Juillet. Enfin, l'USMA a indiqué que Froger, dont il s'agit de son deuxième passage sur le banc des «Rouge et Noir» après un premier effectué lors de la saison 2018-2019, «a obtenu une autorisation d'entrée en Algérie, jeudi 10 décembre en fin d'après-midi, et ralliera Alger aujourd'hui dimanche. Il procédera dans la même journée à la signature de son contrat d'un an».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Révolution algérienne

Des bourses universitaires pour les recherches sur les étapes phares

DES BOURSES seront affectées aux universitaires intéressés par l'élaboration de recherches sur les étapes phares de la Révolution algérienne, «*lesquelles nécessitent encore d'être approfondies*», a annoncé, hier à Alger, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

S'exprimant en marge de la rencontre abritée au siège des Archives nationales, en commémoration du 60^e anniversaire des Manifestations du 11 décembre 1960, M. Djerad a indiqué que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sera instruit à l'effet d'affecter des bourses, aux étudiants en post-graduation, «*pour des recherches sur les étapes phares de la Révolution algérienne, lesquelles nécessitent encore d'être approfondies, en coordination avec le Centre national des archives*».

Le Premier ministre a plaidé, en outre, pour une coopération entre le Centre national des archives et l'Entreprise publique de télévision (EPTV) en vue de réaliser une œuvre historique sur les Manifestations du 11 décembre 1960, qui ont constitué, a-t-il dit, «*un tournant décisif dans le processus de la Révolution du 1^{er} Novembre*».

A rappeler qu'une chaîne TV publique, baptisée «Mémoire» et dédiée à l'Histoire de l'Algérie, avait été lancée la veille de la commémoration du 66^e anniversaire du déclenchement de la

glorieuse guerre de Libération nationale. Pour M. Djerad, cette chaîne se veut «*un rempart solide*» contre les tentatives visant à occulter et falsifier l'Histoire nationale et à attenter à la guerre de Libération nationale, aux résistances populaires, au mouvement national et à ses symboles.

Le Premier ministre a entamé sa visite au siège des Archives nationales en parcourant une exposition de photos et documents historiques avant de signer le registre d'or sur lequel il a rappelé que les Manifestations du 11 décembre 1960 «*sont une station historique de la guerre de Libération nationale, à travers laquelle le peuple algérien a exprimé pacifiquement son rejet du colonialisme français et ses aspirations à la liberté, devant le monde entier*».

A cette occasion, le directeur des Archives nationales et conseiller du président de la République, chargé du dossier de la mémoire, Abdelmadjid Chikhi, a présenté une communication dans laquelle il a mis en avant la nécessité de revoir les programmes éducatifs nationaux, et ce, pour que la nouvelle génération puisse nous comprendre dans son appréhension de l'histoire à travers la réalité historique que nous lui transmettons, a-t-il dit.

K. L.

Tichy/Béjaïa

Arrestation de deux cambrioleurs

DEUX voleurs, connus des services de sécurité, ont été arrêtés au courant de la semaine écoulée pour tentative de cambriolage d'une pharmacie située sur la RN 09, plus précisément aux quatre chemins dans le centre-ville de Tichy. Ces derniers ont été dénoncés par le coup de téléphone d'un citoyen sur le numéro vert. Les deux individus ont forcé la façade et le portail de la pharmacie avec un

objet contondant, avant d'arroser les caméras de surveillance d'un liquide noir pour les empêcher de les filmer en train de commettre leur forfait. Après constat, les policiers ont commencé leur enquête et réussi, tard dans la nuit, à arrêter les deux malfaiteurs. Il s'agit d'un repris de justice portant les initiales B.M., âgé de 27 et natif d'Akbou et Kh. N., âgé de 34 ans et originaire de Tichy, repris de

justice. Après audition, les enquêteurs ont conclu que les deux individus sont impliqués dans plusieurs affaires similaires. Inculpés pour «*vol en réunion avec effraction et circonstance de nuit*», les deux malfaiteurs ont été présentés devant le parquet et convoqués à une comparution immédiate. L'un d'entre eux a été placé en détention, le deuxième a été mis sous contrôle judiciaire. H. C.

Cour de Tipasa

Report au 26 décembre du procès de «M^{me} Maya»

LA COUR de justice de Tipasa a décidé, hier, le report au 26 décembre courant, du procès de Nachinache Zoulikha-Chafika dite «M^{me} Maya», condamnée en première instance par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme dans une affaire de corruption. La chambre correctionnelle a décidé le report de ce procès, pour la 3^e fois consécutive, à la demande de la défense des autres parties accusées dans cette affaire qui a évoqué l'ab-

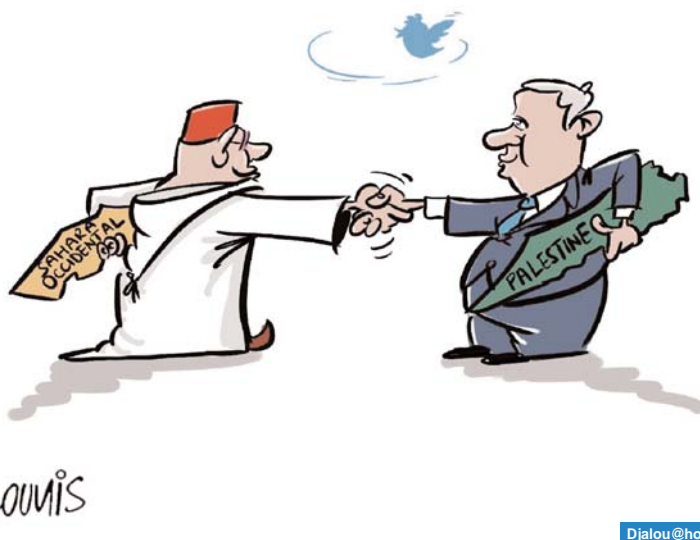
sence, pour des raisons de santé, de la défense de Mme Maya (accusée principale). Nachinache Zoulikha-Chafika, dite «M^{me} Maya», a été condamnée le 14 octobre dernier par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA avec la saisie de ses biens. Ses deux filles, Imène et Farah, ont été condamnées chacune à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions de DA avec la saisie de

leurs biens. Impliqués dans cette affaire, l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, a été condamné à une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, tandis que son fils a été condamné à 2 ans de prison ferme et une amende de 500 000 DA. Les griefs retenus contre les accusés dans cette affaire sont notamment «*blanchiment d'argent*», «*trafic d'influence*», «*octroi d'indus avantages*», «*dilapidation de deniers*

publics», «*incitation d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages*» et «*transfert illicite de devises à l'étranger*». Jugés aussi pour cette affaire, l'ancien wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, et l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel, ont été condamnés à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun. Les deux investisseurs et entrepreneurs, Belaid Abdelghani et Ben Aicha Miloud, ont été condamnés respectivement à 7 et 10 ans de pri-

son ferme avec une amende d'un million de DA chacun. L'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui (en fuite à l'étranger), a été condamné à 10 ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de DA, avec la confiscation de ses biens et le lancement d'un mandat d'arrêt international à son encontre. M^{me} Maya et ses deux filles doivent, selon le même verdict, verser 600 millions de DA de dédommagement au Trésor public. Slim O.

Le Maroc et Israël normalisent leurs relations



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Les fortes chutes de pluie causent éboulements, chutes de pierres et inondations

■ Les importantes chutes de pluie enregistrées durant le week-end n'ont pas été sans dégâts sur les infrastructures routières dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

D'épassant un cumul de 50 mm, les fortes chutes de pluie qui se sont abattues vendredi ont causé des éboulements, des chutes de pierres et des inondations. Le plus important incident a été enregistré sur la liaison intercommunale de Bouzeguène (50 km à l'est de Tizi Ouzou) où l'ouvrage situé au lieudit Azaghar a été fermé au



PH/D. R.

trafic routier suite à son inondation. L'an dernier, sur cette même liaison, un véhicule avait été emporté par les eaux pluviales, causant le décès d'une personne. Les services des travaux publics ont également fait part, hier, de chutes de pierres sur la RN 72 reliant Tizi Ouzou à Tigzirt, sur son tronçon du pont de Bougie jusqu'au pont de Oued Stita (limites administratives des communes de Makouda, Tizi Ouzou et Ait Aissa Mimoune) et la RN 33 à hauteur de Takhoukht (près du barrage

Taksebt). Des éboulements ont causé également des désagréments aux usagers de la route sur le CW 253 dans la commune d'Illitène, la RN 25 reliant Tizi Ouzou à Draa El Mizan et le CW127 reliant Tizi Ouzou à Boghni. Par ailleurs, nous avons appris auprès du groupement de la Gendarmerie nationale que les cols de Tirourda, reliant Tizi Ouzou à Bouira, et de Chellata, reliant Tizi Ouzou à Béjaïa, étaient encore fermés hier à la circulation en raison de l'accumulation de neige. H. M.